



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 31 janvier à 20h30, les membres du conseil municipal de LANTENNE-VERTIERE se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : Thierry MALESIEUX, Jean-Jacques VITTOT, Christophe LEMONIER Marylène DURO, René FASSETNET, Gilles DECURE, Françoise LAZERAT, Katia ODILLE, Christian TRIVELLIN, Cédric SIMON, Robert DEBERNARD, Laëtitia CLERC
Secrétaire de séance : Katia ODILLE

I APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Seuls les résultats des comptes seront consignés dans le compte rendu. Le détail est consultable en mairie.

Compte administratif budget communal

	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture (intègre les résultats des exercices antérieurs)
Investissement	328 874,60	- 27 763,41
Fonctionnement	257 328,79	1 038 156,11

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité du conseil présent (le Maire ne participe pas au vote et se retire lors de son déroulement).

II AFFECTATION DE RESULTAT 2019 :

Après avoir approuvé le compte administratif 2019 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 1 038 156,11 €.

- Considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de 27 763,41 €.
- Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement en dépenses de 0 €.
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :
 - affectation en réserves d'investissement (1068) pour 27 763,41 €.
 - report à nouveau en section de fonctionnement pour 1 010 392,70 €.

III MISE EN PLACE DU RIFSEEP :

Le comité technique du centre de gestion a validé le 28 janvier le projet de mise en place du Rifseep qui a été présenté en conseil municipal le 20 décembre 2019. Après lecture de celui-ci, le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place du Rifseep qui prendra effet à compter du 1^{er} avril 2020.

IV CHOIX DE L'ENTREPRISE DE CONTRÔLES PREALABLES A LA RECEPTION : TRAVAUX RUE DU CHARMOT :

Considérant la nécessité d'engager une consultation d'entreprise pour le contrôle des travaux : inspection caméra et essais de compactage, la collectivité, assistée de son maître d'œuvre, a engagé une consultation directe d'entreprises. Trois entreprises ont répondues. Après étude des offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Sopreco pour un montant de 1819,50 €HT.

V CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA SERRURERIE-BARDAGE DE L'ACCESSIBILITE AGENCE POSTALE :

Après consultation des devis reçus, une décision ne peut être prise car les devis ne comportent pas les mêmes prestations. Le choix est donc reporté à un conseil municipal ultérieur.

VI ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRICITE, ECLAIRAGE PUBLIC, GENIE CIVIL DE TELECOMMUNICATION : TRAVAUX RUE DU CHARMOT :

Le coût global pour ces travaux d'enfouissement s'élève à 280 700 € TTC. Le reste à charge de la commune est de 159375 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces travaux.

VII TRAVAUX SYLVICOLES 2020 :

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité concernant un devis de l'ONF de 4590 € pour différents travaux sylvicoles sur les parcelles 11 et 14.

VIII ACHATS GROUPES D'ENERGIE :

Le SYDED nous sollicite pour adhérer à un groupement d'achat d'énergie pour bénéficier de taux préférentiels. Une convention doit être signée pour une durée de deux ans et le coût de l'adhésion est de 45 € par an. Les explications entendues, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

IX QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Départemental est d'accord sur le principe de nous octroyer une aide financière concernant notre projet d'autopartage.

- Le projet pour la nouvelle école a été accepté à l'unanimité par la communauté de commune de Marnay. Les travaux devraient commencer en juillet 2021.
- L'Assemblée générale des anciens combattants se déroulera le 4 octobre 2020 à Lantenne-Vertiere.
- ADAPEI : l'opération brioche aura lieu du 30 mars au 5 avril 2020.
- Les travaux de la salle polyvalente vont bientôt commencer ; les devis sont en cours.
- Une demande de devis pour des récupérateurs d'eau de pluie, pour installer à l'atelier municipal, est en cours.

La séance est levée à 23H55.